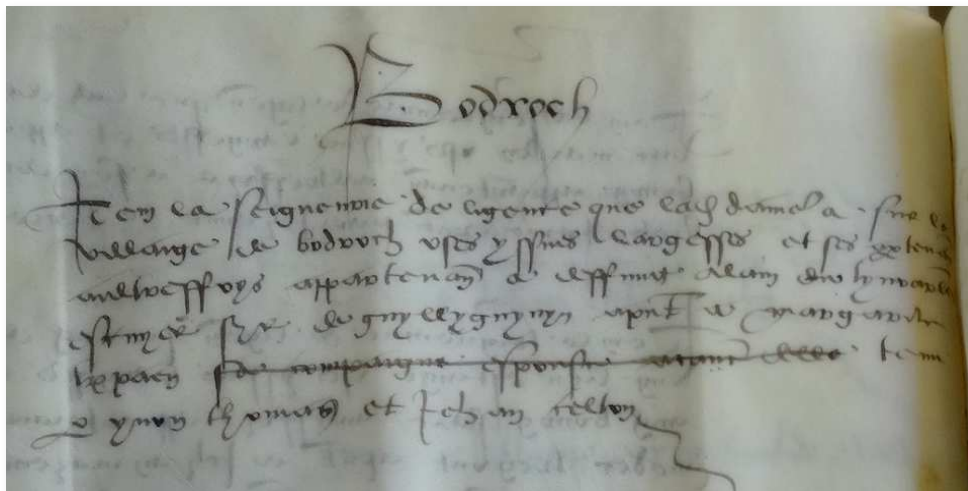


L'ancien village de BODROC'H en Ploaré

Hormis un nom sur une plaque de rue, rien aujourd'hui sur le terrain ne nous rappelle l'ancien village de BODROC'H. Les terres de ce village disparu depuis 3 ou 4 siècles ont pourtant occupé une étendue de près de 25 hectares au sud de l'embouchure de la rivière du Ry (*ou du Névet, selon les sources*).

Cependant certaines d'archives nous livrent quelques informations sur le passé de ce lieu.

D'abord l'Aveu de Marie du Juch (ci-dessous) ; ce document de 1533 cite BODROC'H parmi les villages importants de Ploaré.



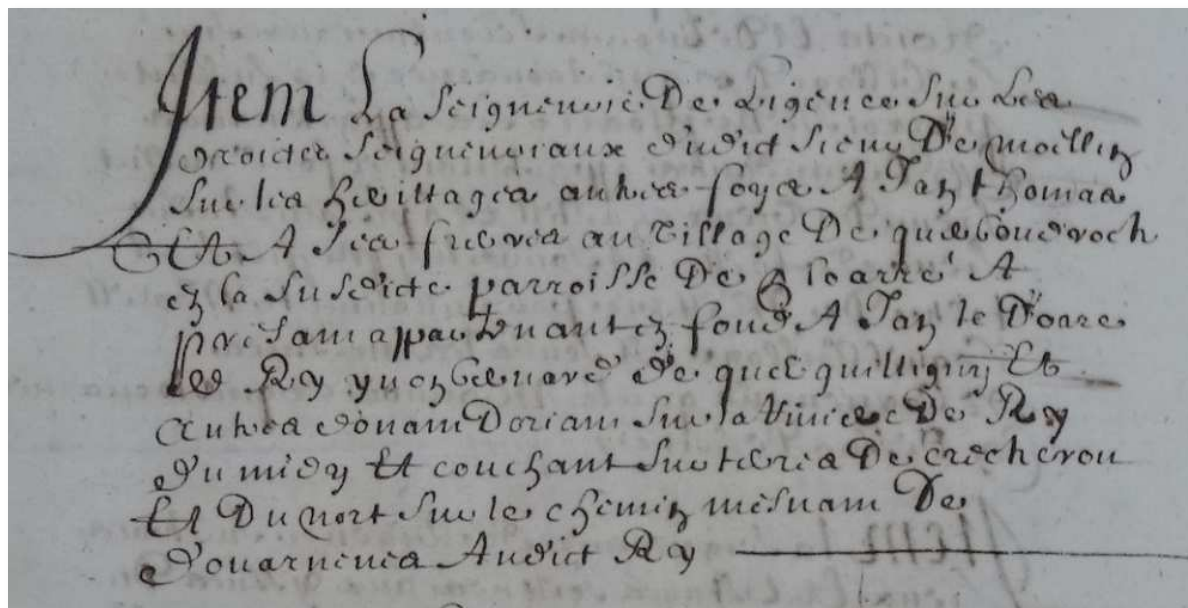
Item la seigneurie de ligence que la dicte dame a sur le village de Bodroch et ses yssus largesses et ses appartenances aultreffoys appartenant a deffunct Alain du Tyvarlen, escuyer, Sieur de Guyllyguynyn, a présent a Marguerite Kerpaen ~~sa compagne espouse, etant icelle tenu par Yvon Thomas et Jehan Celton.~~

A cette date le village est tenu par Yvon Thomas et Jean Celton, Marguerite De Kerpaën en est la propriétaire sous la prééminence de Marie du Juch, héritière de la baronnie du même nom. La famille « de Kerpaën » étaient associés à celle « de Tyvarlen », depuis le mariage (en 1500 environ) de René avec Marie de Tyvarlen, fille d'Alain (†1531), seigneur du Guilguiffin. Marguerite pourrait être une fille de ce couple.

Nota : Sur ce document la partie rayée est effectivement une erreur.

Au début du XVII^{ème} siècle le château médiéval du Juch a perdu de sa splendeur, les héritiers de l'ancienne baronnerie n'y résident plus mais son domaine s'étend toujours sur plusieurs paroisses des environs et reste une importante source de richesses pour ses propriétaires. En 1639 ce domaine est acheté par Sébastien II de Rosmadec, marquis de Mollac, gouverneur de Quimper.

En 1682, un aveu du marquisat de Rosmadec (ci-dessous) mentionne le village de « *Querboudroc'h* », la localisation qui est donnée à l'endroit indique qu'il s'agit bien du village de BODROC'H.



Item la seigneurie de ligençe sur les droicts seigneuriaux dudict Sieur de Mollien sur les héritages autresfoys a Jan Thomas et a ses frères au village de Querboudroc'h en la susdicte parroisse de Ploaré a présant appartenant en fond a Jan Le Doaré du Ry, Yvon Bernard de Querquilliguy et autres. Donant d'orient sur la rivière de Ry, du midy et couchant sur terres de Créc'hérou et du nord sur le chemin mesnant de Douarnenez audict Ry.

Le fait que les terres appartiennent à des personnes extérieures au lieu (Le Ry et Kerguiliguy, actuellement en Kerlaz) semble indiquer que le village était démembré à cette date et sans doute déjà abandonné.

Les registres paroissiaux de Ploaré, pourtant établis pour certains dès le début du XVII^{ème} siècle, ne mentionnent pas le lieu de BODROC'H, ce qui tend aussi à confirmer son abandon à cette époque.

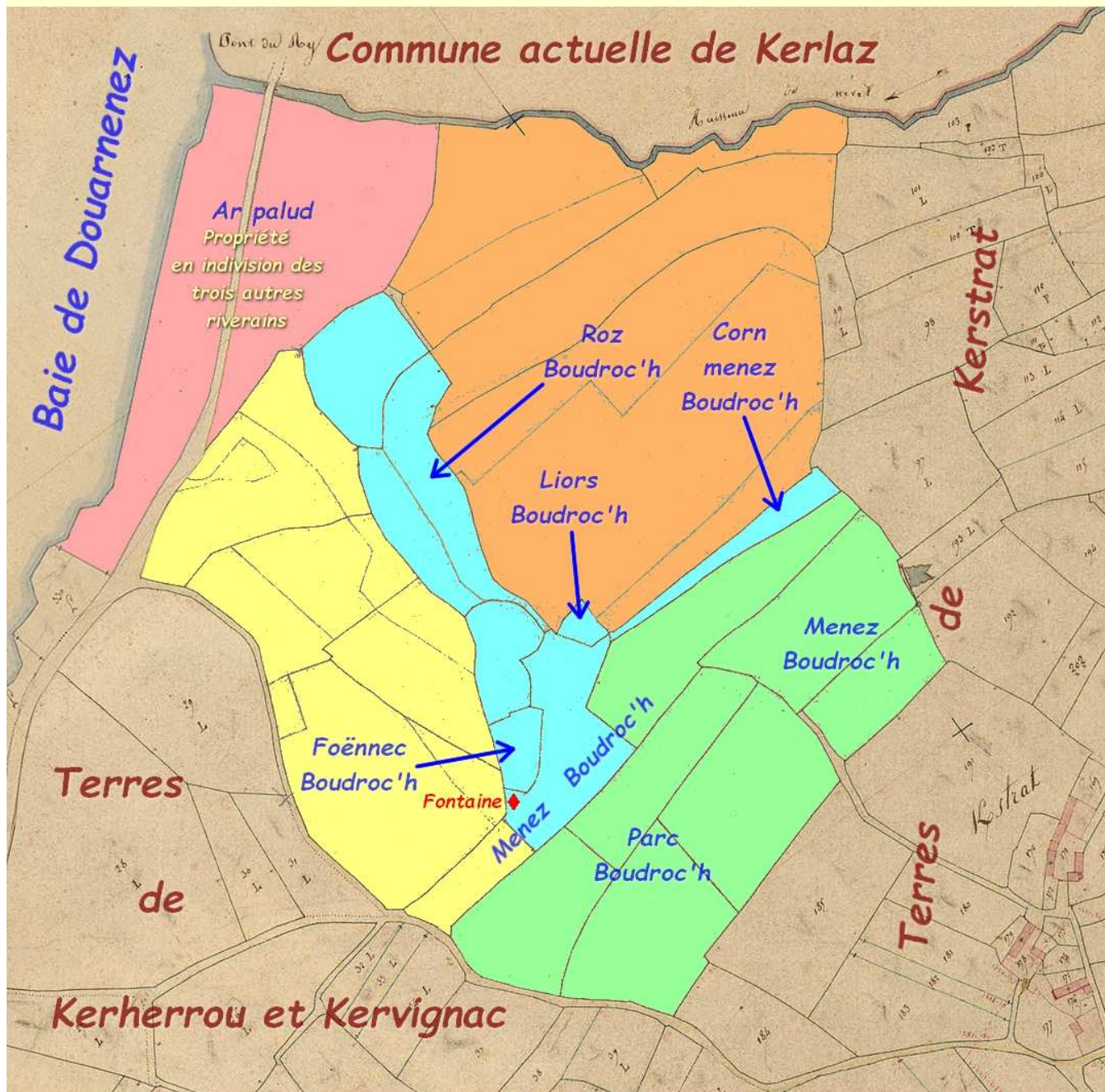
Le 11 janvier 1753, les époux Hervé Gourrot et Marie Le Baraer de Penn-Ar-Ménez en Pouldergat vendent leurs droits sur des terres nobles situées à BODROC'H, ces terres leur venaient de l'héritage de leur père, Herlé Le Baraer de Kerstrat en Ploaré. Les acquéreurs sont les époux Corentin Le Doaré et Catherine Hénaff, du Ry-Huellaf en Kerlaz. Cette transaction, évaluée à 480 Livres, est faite devant Me Le Bihan, notaire.

Ce document nous donne une information intéressante ; le fait que les terres de BODROC'H sont dites « terres nobles » (celles de Kerstrat sont « terres roturières »), indique qu'elles ont appartenu directement à un manoir ou que BODROC'H avait lui-même été un manoir.

En 1795 Jacques Cambry dans son enquête sur l'état du nouveau Département du Finistère « Voyage dans le Finistère », écrit : « *Le ruisseau de Ris sépare le district de Châteaulin de celui de Pont-Croix. Le sable au fond de la baie, près de Ris, menace d'envahir la vallée de BODROC'H, couverte de prairies* ».

En 1829 le cadastre napoléonien de Ploaré ne mentionne plus le village de BODROC'H, cependant ce nom est toujours porté par plusieurs parcelles.

Répartition des terres de l'ancien village de BODROC'H en 1829

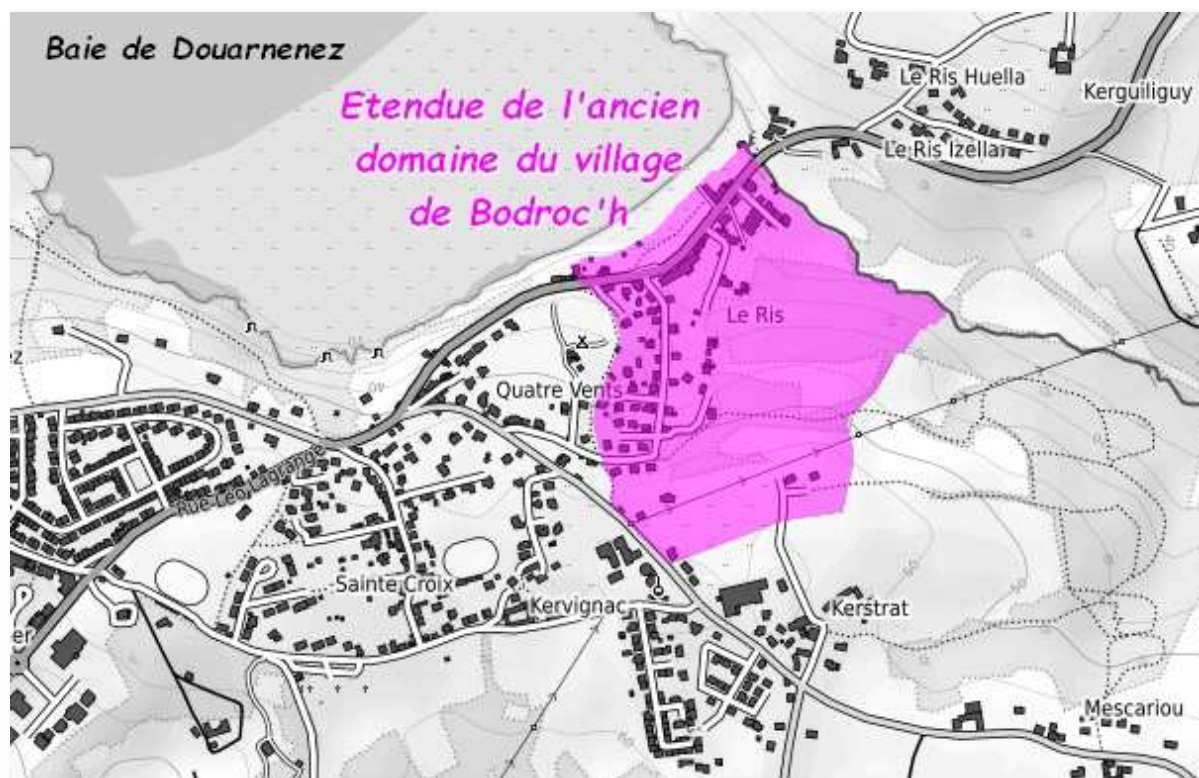


- François GOUZIL, marchand à Douarnenez
- Madame veuve LAËNNEC, Kerlouarnec, Ploaré
- René DROVAL, cultivateur, Le Ris-izellaff, Kerlaz
- François LE MEN, cultivateur, Kerstrat, Ploaré

Ce cadastre nous indique qu'à cette époque il n'existe aucune construction sur cette zone, les habitations les plus proches sont celles de la ferme de Kerstrat en Ploaré et du Ry en Plonévez-Porzay, aujourd'hui Kerlaz. La parcelle nommée « *Liors Boudroc'h* », au centre du territoire, nous donne cependant une indication sur l'implantation probable des bâtiments de l'ancien village ; le mot breton « *liors* » a le sens d'enclos à légumes, à fruitiers ou à fourrages, ces petits espaces sont toujours situés à proximité immédiate des habitations.

Le 8 août 1835, devant Me Blavon-Duchesne, notaire à Douarnenez, comparaissent :

- « *Madame Jacqueline Guichard, propriétaire, veuve de monsieur Théophile Hyacinthe Laennec, décédé, docteur en médecine, professeur à la faculté de médecine de Paris, demeurant en sa terre de Kerlouarnec, agissant pour monsieur Ambroise Laennec, docteur médecin demeurant à Nantes.*
- *Monsieur Alexandre Alain Brethel et dame Marie-Jeanne Gouzil, son épouse, commerçant, demeurant quartier de La Croix en Douarnenez.*
- *François Le Moan, cultivateur et Jeanne DRONVAL, sa femme, demeurant au Riz-Yzelaf en Plonévez-Porzay. »*



L'acte notarié explique que les comparants sont propriétaires, chacun pour une portion, de « *l'ancien village de BODROC'H en Ploaré* ». La zone de pâture nommée « *La palud du Riz* », « *Ar palud* » sur l'ancien cadastre, est leur propriété en indivision, il décide de la partager à portion équivalente à leurs autres possessions.

A partir de cette époque les terrains seront progressivement vendus à des particuliers et lotis. Ce quartier prendra alors le nom de « *Le Ry* ».

Il est heureux pour la mémoire du lieu que la municipalité de Douarnenez ait choisi le nom « *BODROC'H* » pour nommer une voie du quartier.

En l'absence d'écritures différentes du nom, l'étymologie la plus probable de BODROC'H, est à rechercher à travers les racines BOD (demeure, résidence) et ROC'H (roche, rocher).

Quant au nom Le Ry, le sens de son origine étant depuis longtemps oublié, son écriture a souvent fluctué entre Le Ry, Le Rys ou le Ris et parfois même Le Rible. L'écriture actuellement adoptée correspond en tout cas à la prononciation locale, Le Ry.

Le passage
du Ry
au début du
XX^{ème} siècle



Jean-René PERROT

Sources documentaires :

Actes notariés : Archives départementales du Finistère

Aveux de l'ancien régime : Archives départementales de Loire-Atlantique (collect. Mikaël Le Bars)